

E FOOT 38

PV N° 324



du jeudi 12 Janvier 2017



SAISON 2016-2017

Journal officiel du District de l'Isère de Football



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

Table des Matières

Cette Semaine :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION D'APPEL	6
COMMISSION DES ARBITRES	7
COMMISSION FEMININES	10
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION	12
COMMISSION FOOT ENTREPRISE	13
COMMISSION FUTSAL.....	14
COMMISSION DES REGLEMENTS	16
COMMISSION SPORTIVE	20
COMMISSION TECHNIQUE.....	23
AMICALE DES EDUCATEURS	26
COMMISSION DES TERRAINS.....	26

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr



ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES



SUD RHÔNE ALPES
BANQUE ET ASSURANCE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Isère
Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



MEMOCLUB
votre nom devient une marque
www.memoclub.fr / Tél : 04 76 33 05 91
TEXTILES ET OBJETS PUBLICITAIRES



Distinctio
Célébrer . Récompenser . Communiquer

bec
bureau
équipement
conseil

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 10 JANVIER 2017

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique
tiennent à présenter leurs très sincères condoléances

à M. BENATTOU Mohamed, membre du CD UNAF Isère et UNAF Auvergne Rhône Alpes, suite au décès de son papa

au club de l'AS Crossey et à la famille de M. PICHON-MARTIN Thierry, dirigeant du groupe senior et ancien joueur de l'ASL St Cassien et du club de La Murette, suite à son décès.

Bonne Année 2017

Michel Muffat-Joly, Président, Le Comité de Direction, Les membres de commissions, Le personnel Administratif et le staff technique,
Vous souhaite une excellente nouvelle année 2017. Que celle-ci vous apporte joie, bonheur, santé et prospérité.



APPEL À CANDIDATURE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ÉTÉ

Appel à candidature pour l'accueil de l'Assemblée Générale d'été qui aura lieu le **vendredi 30 juin 2017**.

Les clubs intéressés par l'organisation de l'Assemblée doivent nous faire parvenir leur acte de candidature pour le 10 mars 2017 dernier délai.

Vous pouvez télécharger le cahier des charges sur la page d'accueil du site du District.



RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CAISSE DE PEREQUATION - FRAIS D'ARBITRAGE

Cette saison la caisse de péréquation pour les frais d'arbitrage va de l'**Excellence à la 3° Division**. Cela signifie que dans ces catégories vous n'avez plus besoin de payer les arbitres directement au match.

Par contre pour la catégorie de la **4° Division, les féminines, les jeunes, le futsal, le foot entreprise et les Coupes, sauf les finales**, les arbitres devront être payés au match moitié moitié par les 2 clubs.

TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

FORFAIT JOURNEE
Du 27 Novembre 2016

Amende 32 €
MARTINEROIS

FEMA8

FORFAIT JOURNEE
Du 18 Décembre 2016

Amende 32 €
GRESIVAUDAN

4D

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : DEBARLES – ST MAURICE L'EXIL – LRAF – AS MARTINEROIS – MIRIBEL – MATHIEU R. – ST QUENTIN

APPEL : MAHORAISE – ENTENTE FOOT ETANGS – FC2A

REGLEMENTS : NOYAREY – MAHORAISE – ST MAURICE L'EXIL - ARTAS CHARANTONNAY – BREZINS – CLAIX – ST QUENTIN



COMMISSION D'APPEL

TÉL : 04 76 26 87 72

Mail de la commission : appel@isere.fff.fr
(04.76.26.87.72) – mardi à partir de 16 H

REUNION DU MARDI 10/01/2017

CONVOICATIONS

Président : G. DENECHERE.

Présents : Mrs. SECCO, J. LOUIS, V. SCARPA, RUI NODAM, J-M. KODJADJANIAN.

DOSSIER N°22- 2016-2017 :

Appel du club de UNION NORD ISERE FOOT contre la décision de la commission de discipline parue le 15/12/2016, PV N° 322.

Match: UNION NORD ISERE FOOT 2 / BEAUREPAIRE 1 – SENIORS – 2^{ème} DIVISION – POULE E - MATCH DU 20/11/2016.

L'audition aura lieu le Mardi 17/01/2017 à 19h30.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.

DOSSIER N°23- 2016-2017 :

Appel du club de L'USVO contre la décision de la commission de discipline parue le 22/12/2016 PV N° 323.

Match: USVO 1 / MARTINEROIS 2 – SENIORS - CHALLENGE AUGUSTIN DOMINGUEZ du 30/10 /2016

L'audition aura lieu le Mardi 07/02/2017 à 18h30.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.

DOSSIER N°24- 2016-2017 :

Appel du club de MAHORAISE GRENOBLE contre la décision de la commission des règlements parue le 22/12/2016 PV N° 323.

Match : MAHORAISE / SEYSSINS 2 – SENIORS – 3^{ème} DIVISION – POULE B – MATCH DU 11/12/2016 PV N°323.

L'audition aura lieu le Mardi 07/02/2017 à 19h15.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées

APPEL DISCIPLINAIRE AUDITION DU MARDI 10/01/2017 RELEVÉ DE DECISION

Composition de la commission d'appel du district :

Président : G. DENECHERE.

Présents : A. SECCO (Secrétaire), V. SCARPA, R. NODAM, J-M. KODJADJANIAN.

DOSSIER N° 18 : Appel du club du CREYS- MORESTEL de la décision de la Commission de discipline prise en sa séance du 06/12/2016, parue le 08/12/2016. PV N°321.

Match : ENTENTE FOOT LES ETANGS / CREYS- MORESTEL 2 - SENIORS – 1^{ère} DIVISION – POULE C - du 27/11/2016.

La commission : Confirme la décision de la commission de discipline dans toutes ses dispositions.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du Code du Sport.

Le Président
Michel Vachetta

Le Secrétaire
André Secco

COMMISSION DES ARBITRES

PLENIERE DE LA CDA

Permanence du Jeudi 05 Janvier 2017

Président : André SERVE

Secrétaire : Joseph SABATINO.

Présents : Jean Marie KODJAJANIAN – Dimitri KRISTO – Éric FIARD - Jacques CHARLES- Florian GUIGON – Alexandre JAMET - Sébastien MUNOZ - Nicolas NOVELLINO

CTDA : Nicolas BROTONS

Assiste : Mathieu FERNANDES UNAF

Absents : Stéphane ABELA - Albert BROUTY - Pascal CALUORI - Lucas CHAMPELOVIER - José DECOMBLE - Stéphane MORE – Fernand RODRIGUES - José VELOSO

DÉBUT DE LA CDA À 19H00

Audition de Mr HAMILA Salem

Après débat la CDA passe à l'ordre du jour.

Audition téléphonique de Mr LOURO Mickael

La CDA rappelle à l'ordre l'arbitre en disant qu'il a un devoir de réserve et qu'il doit s'y tenir, passe à l'ordre du jour.

Décisions de la LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES :

Concernant : BEN EL HADJ ZYed – DUQUENOY Yannick.
Passe à l'ordre du jour.

REUNION CDA – COMITE DIRECTEUR DU DISTRICT

Prévue le 10/01/ 2017 avec quelques personnes du Comité Directeur

ECHECS PHYSIQUES – WERNER HELSEN 2016-2017

Point sur les arbitres seniors qui n'ont pas réussi le test physique, ils finissent la saison 2016-2017. La CDA leur envoie un courrier pour la saison 2017-2018, ainsi qu'à leurs Clubs

FORMATION INITIALE ARBITRAGE à NIVOLAS

Point par Nicolas BROTONS sur la Formation prévue pour les 3 journées.

Le Président
André SERVE

FORMATION

Point par Nicolas BROTONS sur la Formation : pour la formation LIGUE et DISTRICT.

FUTSAL(Formation)

André SERVE nous informe qu'elle est reportée car pas beaucoup de personnes inscrites.

LES DESIGNATIONS : adultes, jeunes

Point par André SERVE sur les désignations adultes, sur le foot entreprise et le futsal.

Point par Éric FIARD sur les désignations jeunes.

LES OBSERVATIONS

Point par Jean Marie KODJAJANIAN.

ADMINISTRATIFS

Remerciements du président à la personne qui s'en occupe.

Le secrétaire
Joseph SABATINO



RÉUNION DU MARDI 10 JANVIER 2017

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

Présents : J.M KODJADJANIAN, J SABATINO, D KRISTO

Le Président, le Conseiller Technique en Arbitrage, les Membres, les Partenaires de la Commission des ARBITRES du DISTRICT de L'ISERE de FOOTBALL présentent tous leurs VOEUX pour 2017 aux composants du FOOTBALL ISEROIS.

STAGES DE MI-SAISON DES ARBITRES DE DISTRICT

Il est rappelé aux arbitres qu'ils sont dans l'obligation de consulter chaque semaine la rubrique Arbitrage du site du District ainsi que le PV de la CDA ; de plus, toutes les informations qui paraissent sur le site du District et sur le PV de la CDA tiennent lieu de convocations.

Pour rappel, les arbitres sont convoqués (par catégories) au stage de mi-saison. (L'information est parue sur le site du District (rubrique Arbitrage), et sur le PV de la CDA).

- **Samedi 14/01/2017 : Arbitres Stagiaires D4 + Arbitres Stagiaires JAD + JAD + Très Jeunes Arbitres (TJAD) + Très Jeunes Arbitres Stagiaires (journée complète)**
- **Samedi 21/01/2017 : D3 + D3 U19 (journée complète)**
- **Samedi 28/01/2017 : D1 + D2 + Assistants (journée complète)**

Merci de remplir le formulaire de réponse ci-dessous :

FORMULAIRE RÉPONSE PARTICIPATION STAGE ARBITRES DE MI-SAISON

NB : Les nouveaux arbitres venant de réussir la formation au mois d'octobre 2016 ne sont pas concernés par ces stages et ne sont donc pas convoqués.

Les stages **débuteront à 8H30 précises** et finiront au plus tard à 18H30. En cas d'absence, merci de fournir un justificatif à la CDA.

À L'ATTENTION DES ARBITRES DU DISTRICT :

La commission demande impérativement à tous nos arbitres de vérifier que l'éducateur porté sur la FMI est bien celui qui est présent pendant la rencontre sur le banc de touche.

Merci à vous.

Pdt CDA / A.SERVE

NOTE AUX CLUBS : Aucun arbitre ne peut prétendre à un défraiement s'il n'a pas été officiellement désigné par la CDA.

NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR CDA 2016/2017 :

Le nouveau Règlement Intérieur de la CDA est en ligne sur le site du District. Il est fortement conseillé aux arbitres d'en prendre connaissance.

NOUVEAU LIVRE DES LOIS DU JEU 2016/2017 :

Les nouveaux livres des Lois du Jeu 2016/2017 « Le football et ses règles » sont disponibles au District. Prix 28 Euros. (Prendre contact avec le CTDA)

FICHES DE RENSEIGNEMENTS :

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2016/2017 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2016/2017).

COMMISSION MEDICALE ET COMMISSION DES ARBITRES

Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur visite médicale.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2016/2017.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier. De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

CONTACTS COMMISSION :

Président :

André SERVE Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

Nicolas BROTONS Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : nicolas.brotons@isere.fff.fr

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :

Eric FIARD Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : veyet.fiard@yahoo.fr

Désignateur Observateurs :

Jean-Marie KODJADJANIAN Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : jmarie.kodja@yahoo.fr

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES Port. District : 07 85 98 74 44 / Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : fernandrodrigues21@gmail.com

Correspondant Trésorerie : José VELOSO Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : jose-veloso@wanadoo.fr

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE
KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN
BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur NORD-ISERE
MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur BIEVRE-VALLOIRE
SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07



COURRIERS

Courriers divers :

FFF.FOOT 2000 : Indisponibilités diverses
District Seine Saint Denis : remerciement pour vos vœux.
SCCELLIER Christian : lu et noté, remerciement pour vos vœux.

COURRIERS CLUBS

AS MARTNEROIS : Lu et noté.

ES MANIVAL : Lu et noté.
AC SEYSSINET PARISET : Lu et noté.
CS MIRIBEL : Lu et noté.
CA AIR LIQUIDE SASSENAGE : lu et noté.

COURRIERS Arbitres :

DECOMBLE José : Pris note.

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION FEMININES

RÉUNION DU MARDI 10 JANVIER 2017

Présents: J. Issartel, Th Truwant

Excusée : A Brault

NOUVELLE MESSAGERIE

Depuis le 26 Octobre la commission féminine a une boîte mail officielle: feminines@isere.fff.fr
Tous les courriers sont à envoyer à la commission féminine : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

RAPPEL

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF** (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements.

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

COURRIERS :

A S C O L, MOIRANS, CORBELIN, CLAIX, ISLE D'ABEAU, VAREZE, SUD ISERE

IMPORTANT :

Suite aux réunions d'avant saison, diverses propositions ont été proposées :

1 : proposition championnat U18F à 11: championnat inter district ?

2 : En séniors, les classements acquis lors de la saison 2016 / 2017 en championnat à 8 et à 11 sont retenus pour les championnats excellence et promotion en phase aller / retour dès septembre (gain de 4 ou 5 journées)

Réunion : La réunion prévue le Vendredi 13 janvier 2017 est reportée au mardi 17 janvier 2017 19 h au district

MESDAMES FRANCHISSEZ LES BARRIERES

Sous l'égide de la 3F, le district de l'Isère par l'intermédiaire de sa commission féminine participe à l'opération « mesdames franchissez les barrières » Cette année afin de récompenser et promouvoir le bénévolat féminin, pas toujours mis en avant la commission féminine recense par le biais d'une fiche, toutes les bénévoles œuvrant dans un club de foot : cela va des dirigeantes membres du bureau ou des personnes accompagnatrices d'équipes, participant à la buvette ou à l'encadrement d'équipes. Nous pourrions ainsi dans le cadre de la semaine du foot féminin, récompenser un maximum de bénévoles.

Une fiche de renseignements a été envoyée à tous les clubs par messagerie.

FINALE CHALLENGE FESTIVAL U13F

Les clubs pourront engager une équipe composée d'U13F et d'U12F (avec possibilité de faire jouer 3 U11F) pour disputer la finale départementale du CHALLENGE FESTIVAL U 13F qui aura lieu le 1 avril 2017. La commission se tient à la disposition de tous les clubs pour toutes précisions.

Les clubs souhaitant s'inscrire à ce challenge Festival U13F doivent adresser leur inscription par mail auprès de la commission. **INSCRIPTION** : G F 38

CHAMPIONNAT SENIORS A 11

COURRIER : ISLE D'ABEAU

Actuellement, le district de l'Isère autorise 1 U16F et 2 U 17F en championnat seniors

Avec sur classement médecin fédéral (le document est à télécharger sur le site de la ligue)

EXCELLENCE

Journée 4 du 04 12 2016

RO CLAIX – VOIRON / MOIRANS reporté au 29 01 2017

BOUREBRE - E G 2F reporté au 29 01 2017

Journée 5 du 18 12 2016

VOUREY - RO CLAIX reporté au 05 02 2017

PROMOTION

Journée 3 du 04 12 2016

U O P - CLAIX reporté au 29 01 2017

COURRIER :

CLAIX : RAPPEL lors d'un match aller en cas de terrain impraticable : inversion obligatoire

CHAMPIONNAT SENIORS A 8

PROMOTION

Poule C du 11 12 2016

CVL 38 – BAS BUGHEY reporté au 29 01 2017

COUPE A 11 MONIQUE BERT

Courrier : SUD ISERE

Les 3 tours éliminatoires se disputeront au mois de mai et de Juin

COUPE SENIORS F A 8 ISERE

2^{ème} Tour du 18/12/2016

ASCOL / CORBELIN reporté au 29/01

Modifications : Prochain tour le 05/03, le 05/02 est réservé à la compétition Futsal

COUPE U18F

2^e tour le 4 MARS

E G 2F – GRESIVAUDAN

ARTAS CHARANTONNAY- SUD ISERE

FURE ISERE- ESTRABLIN

NORD DAUPHINE- CLAIX

SUD DAUPHINE- ECHIROLLES

PAYS D'ALLEVARD – VALLEE DU GUIERS

L C A FOOT – G F 38 2

FONTAINE – F C 2 A

CHAMPIONNAT U15F

La 2^o Phase est consultable sur le site

FUTSAL

Le tour de Coupe Futsal se déroulera le 05/02/2017

Cette année une catégorie : U18 F et Seniors F

IMPORTANT : PENSEZ A RETOURNER LES FEUILLES DE MATCHS DANS LES DELAIS

Le Président
Jacques ISSARTEL



COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

RÉUNION COMMISSION DU 10 JANVIER 2017

Présents : MALLET, GIROUD-GARAMPON, MONTMAYEUR, PICOT

La commission vous souhaite une bonne année 2017, pleine de fair-play et de sportivité

COURRIERS

St Maurice l'Exil suite match du 18 décembre

BONUS-MALUS

Arrêté au PV 322 est sur le site pour toutes les catégories.

CONCERTATION

Suite au match du 4 décembre en 4^{ème} division poule A, la commission recevra le mardi 17 janvier 2017 à 18h15 les clubs de Froges et Grésivaudan ainsi que l'arbitre de ce match.

La réunion avec le club de Pont de Claix est reportée au mardi 17 janvier à 19h15.

RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au pv 319 est sur le site du district. Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

DELEGUES CLUB

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous transmettrons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucun envoi partiel ne sera effectué. Les vignettes sont envoyées au président du club

Clubs n'ayant pas envoyé de liste : St Cassien, Virieu, Grésivaudan, Ascol, Passins, Rochetoirin, Turcs de Moirans, Usvo, Bourbre, Cremieu, Les Avenières, Vallée Bleue, Beaucroissant, Bizannes, Le Mottier, Froges, Fontaine, Brezins, Faramans, Bourgoin FC, Monestier, Commelle.

Listes en attente : St Geoire en Valdaine, Turcs de la Verpillère, Cassolard Passageois, Pontcharra, Asp Bourgoin, Voiron-Moirans.

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des règlements du district.



COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 10 JANVIER 2017

Commission : Farid EL MASSOUDI, Patrick MONIER, Xavier ROCHETTE.

**LES MEMBRES DE LA COMMISSION FOOT ENTREPRISE
VOUS PRÉSENTE LEURS MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2017.**

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise :

foot-entreprise@isere.fff.fr

69. Air Liquide : noté. Transmis à la Commission Départementale des Arbitres.

70. CEA Grenoble : noté engagement équipe(s) pour coupe Futsal Entreprise.

COORDONNEES

Arbitres : site du district : Arbitrage / Documents / Coordonnées Arbitres / Coordonnées Arbitres.pdf

Correspondants équipes Foot Entreprise : site du district : Documents / Foot Entreprise – Liste des correspondants (format pdf).

COUPE ISERE FUTSAL-ENTREPRISE

La coupe Isère Futsal Entreprise (phases de poule + Finale) aura lieu **samedi 04 février 2017** à partir de 14h30 au gymnase du Touvet-Terrasse (salle du Bresson, complexe sportif du Bresson, Le Touvet). Inscriptions dès à présent auprès du DIF, de la CFE ou de la Commission Futsal. Rappels : 10 joueurs maximum par équipe, 4 joueurs de champ + gardien par match, recommandé de prévoir au moins 7 joueurs par équipe pour la bonne tenue du tournoi.

COUPE FOOT ENTREPRISE, FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Poule A, T01. ASPTT 4 SFI – Belledonne.

Jeudi 19/01/2017, 20h00. Montbonnot.

CHAMPIONNAT, FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J08. Belledonne – CEA1 ST.

Lundi 16/01/2017, 20h00. Espagnac.

J08. CD Varcès – GSE

Lundi 16/01/2017, 20h45. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

J08. CEA 2 Grenoble – ASPTT 2 ST.

Lundi 16/01/2017, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J08. ASPTT 1 La Poste – Air Liquide.

Lundi 16/01/2017, 20h45. Philippe Agud, Le Versoud.

J08. ASPTT 3 Sifac – ASPTT 4 SFI.

Lundi 16/01/2017, 20h00. Montbonnot.

J09. GSE – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 23/01/2017, 20h00. Espagnac.

J09. Air Liquide – ASPTT 2 ST.

Lundi 23/01/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

J09. CEA 1 ST – CD Varcès.

Lundi 23/01/2017, 20h45. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

J09. ASPTT 4 SFI – CEA 2 Grenoble.

Lundi 23/01/2017, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J09. ASPTT 3 Sifac – Belledonne.

Lundi 23/01/2017, 20h00. Montbonnot.

CHAMPIONNAT, FOOT A 8 :

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J04. Fasson – Energie Sports.

Jeudi 13/01/2017, 20h00. René Perrouault, Champ-sur-Drac.

J05. Les Anciens de l'ACREE – Métropolitains 1.

Lundi 16/01/2017, 20h15. Pablo Picasso, Echirolles.

J05. CEA 3 Grenoble – Fasson.

Lundi 16/01/2017, 20h00. Bachelard.

J05. Energie Sports – Métropolitains 2.

Lundi 16/01/2017, 20h45. Les Ruires, Eybens.

J06. Métropolitains 1 – Energie Sports.

Lundi 23/01/2017, 20h45. Les Ruires, Eybens.

J06. Métropolitains 2 – Fasson.

Lundi 23/01/2017, 20h00. Bachelard.

J06. CEA 3 Grenoble – Les Anciens de l'ACREE.

Lundi 23/01/2017, 20h00. Bachelard.

MATCHES EN RETARD (ou résultats non parvenus)

Foot à 11 : Belledonne - ASPTT 4 SFI (J01), ASPTT 3 Sifac - Air Liquide (J01), ASPTT 4 SFI - GSE et ASPTT 1 La Poste - Belledonne (J02) et CEA 1 ST - ASPTT 4 SFI et Belledonne - ASPTT 2 ST (J03).

Foot à 8 : Métropolitains 2 - Métropolitains 1 (J02), et CEA 3 Grenoble - Métropolitains 2 et Métropolitains 1 – Fasson (J03).



COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 10/01/2017

Présent(e)s : LOUIS J, CARRETERO C, MUFFAT-JOLY M.J

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

La Commission Futsal rappelle aux clubs qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



LA COMMISSION FUTSAL VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR CETTE ANNEE 2017

Coordonnée du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

COURRIERS :

ASIEG : La Commission Futsal vous remercie pour vos vœux.

Claix Football : engagement d'une 2° équipe féminine en coupe départementale futsal.

Espoir Futsal 38 : Lu et noté.

Arbre de vie 2 : Confirmation de la rencontre contre R.C.Alpin 2 le samedi 21/01/2017 à 18h00 au gymnase COSEC de Bourgoin-Jallieu.

RESULTATS DE LA COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL U13, U15 ET U17

Merci au club du R.C. ALPIN FUTSAL et à la Mairie de MOIRANS pour le prêt de leurs installations pour ces 2 jours.

Catégorie U13 : Vainqueur : FC Crolles-Bernin, qualifié pour les finales du District le 12/02/2017 à Echirolles.

Catégorie U15 : Vainqueur poule A : Etoile Futsal Fontaine.

Vainqueur poule B : U.S.Village Olympique.

Ces 2 équipes sont qualifiées pour les ½ finales de Coupe Départementale Futsal le 12/02/2017 à Echirolles.

Catégorie U17 : Vainqueur : RCA Futsal qualifié pour les finales de Ligue le 04/03/2017 à Seyssinet.

COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL U13 :

Équipes convoquées le 22/01/2017 au gymnase Futsal des Géants 9h45

USVO 1 et 2

Futsal des Géants 1 et 2

Etoile Fontaine Futsal1 et 2

FO Rivois

US Sassenage

COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL FEMINIENS SENIORS :

Le plateau se déroulera le dimanche 05/02/2017 à l'Isle d'Abeau à partir de 13h00 au gymnase St Hubert.

Liste des équipes engagées :

Claix Football : 2 équipes

Pont de Claix Futsal : 1 équipe

Picasso : 1 équipe

Vie et Partage : 1 équipe

ASF Bourbre : 2 équipes

US Sassenage : 2 équipes

COUPE FUTSAL U15 EXCELLENCE :

Equipes convoquées le Samedi 21/01/2017 Gymnase David Douillet - Bd de Fondbonnière - 38080 l'Isle d'Abeau

Fc Isle d'Abeau – FC Bourgoin début de la rencontre 9h30
US Murette – FC Echirolles début de la rencontre 10h30
AC Seyssinet – FC Crolles début de la rencontre 11h30
FC Tour st clair – Nivolas V. CS début de la rencontre 13h30
ES Rachais - FC Sud Isère début de la rencontre 14h30
FC Vallée Gresse – GF Sud Dauphine début de la rencontre 15h30

Merci aux équipes de se présenter 30 minutes avant au Minimum

CREATION DU CHAMPIONNAT FUTSAL U13

Convoquées au Gymnase Alphonse Daudet -21 rue Amable Matussière - 38100 Grenoble
le Samedi 14/01/2017 à 17h00 les clubs de RCA Futsal, Touvet-Terrasse, Futsal des Géants 2

COUPE DEPARTEMENTALE SENIORS :

Match en retard des ¼ de finales : Vie et partage 2 / A.J.F. Chasse sur Rhône : qualification de A.J.F. Chasse sur Rhône sur le score de 8 à 1.

Tirage au sort des ½ finales effectué par Xavier Rochette, membre de la Commission Foot Entreprise.

A.J.F. Chasse sur Rhône / R.C.Alpin 2 : le dimanche 26/02/17 à 19h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône).
Isle d'Abeau 2 / Arbre de vie 1 : le dimanche 26/02/17 à 19h00 (Gymnase St Hubert, L'Isle d'Abeau).

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : (JOURNÉE 07)

A jouer au plus tard le 22/01/2017

Espoir Futsal 38 1 / Club Martinérois Futsal 2 : Le lundi 16/01/2017 à 19h30 (Gymnase St Alban de Roche).
L'Arbre de Vie 1 / RCA Futsal 1 : Le vendredi 20/01/2017 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin Jallieu).
Futsal O.Rivois 1 / Vie et Partage 2 : Le samedi 21/01/2017 à 20h30 (Gymnase Lafaille, Coulevie).
A.J.F Chasse sur Rhône 1 / J.O.G.A 2 : Le dimanche 22/01/2017 à 19h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône).
Seyssinet A.C 1 / Mistral Grenoble 1 : Le dimanche 22/01/2017 à 14h00 (Gymnase Nominé, Seyssinet).

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (JOURNÉE 06)

A jouer au plus tard le 22/01/2017

Pays Voironnais 2 / Exempt
R.C.Virieu Futsal 1 / Futsal Isle d'Abeau 2 : Le samedi 21/01/2017 à 20h00 (Halle des sport, Virieu).
Touvet-Terrasse 1 / Domarin A.S 1: Le dimanche 22/01/2017 à 18h30 (Salle du Bresson, Le Touvet).
Etoile Futsal Club 1 / A.J.F.Chasse sur Rhône 2 : Le dimanche 22/01/2017 à 15h00 (Gymnase Jules Valles, Fontaine).
L'Arbre de Vie 2 / RCA Futsal 2 : Le samedi 21/01/2017 à 18h00 (Gymnase COSEC, Bourgoin Jallieu).
Etoile Futsal Club 2 / Nuxerete F.S 38 1 : Le dimanche 22/01/2017 à 17h00 (Gymnase Jules Vallès, Fontaine).



COMMISSION DES REGLEMENTS

TÉL. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 10 JANVIER 2017

Présent : M. BOULORD.

Excusés: MME STAËS, MM. BONO, CHAMBARD, MARTIN, REPELLIN, SEGHIER, VITTONI, PINEAU, ROBIN.

COURRIERS

ARTAS CHARANTONNAY : aucun joueur U20 en coupe U19 Isère.

C.V.L. 38 : nécessaire fait

F.C ST QUENTIN : votre joueur a un match de suspension ferme. Il doit purger cette sanction dans chacune des équipes dans lesquelles il peut opérer avant de pouvoir rejouer.

F.CL. de BREZINS : art 23.3.3 des RG du district de l'Isère de football : *En cas de forfait général, mise hors compétition ou mise en inactivité de l'équipe:*

✓ *Au cours des matchs « aller » : annulation de tous les points acquis.*

✓ *Au cours des matchs « retour », avant les trois dernières journées effectives : seuls les points acquis des matchs « aller » sont conservés.*

✓ *Au cours des trois dernières journées effectives : les points acquis sont conservés et les équipes devant rencontrer le club qui déclare un forfait général ou qui est sanctionné disciplinairement ont match gagné sur le score de 3 à 0. Les décisions réglementaires pour le forfait général suite à des sanctions disciplinaires, même si elles sont prises alors que la phase « retour » a commencé, mais qui prennent leur origine sur des matchs « aller », ont comme conséquence l'annulation de tous les points acquis. La procédure est identique pour les matchs « retour » et les trois dernières*

P.V. spécial A.G. du 26 novembre 20146 : forfait général avant les 3 dernières journées : 90€.

CLAIX F. : 1. Il s'agit du match aller. Si terrain impraticable, inversion obligatoire.

2. art. 29 R.G. L.A.U.R.A. - MATCHES À REJOUER OU REMIS :

1) *Lorsqu'un match est donné «à rejouer» pour quelque cause que ce soit, seuls pourront y participer les joueurs (ses) qui étaient qualifiés (ées) au Club à la date de la première rencontre.*

2) *Toutefois et sauf disposition contraire, il y a lieu de se référer, pour ce qui concerne la qualification des joueurs :*

a) *À la date de la première rencontre, en cas de match à rejouer.*

b) *À la date réelle du match, en cas de match remis.*

3) *Pour ce qui concerne la participation des joueurs suspendus il y a lieu de se référer aux dispositions de l'article 67 des présents règlements.*

4) *Est considéré comme match «à rejouer» :*

a) *Le match qui a eu un commencement d'exécution,*

b) *Le match qui, ayant été joué, n'a pu être homologué,*

c) *Le match qui s'est terminé par un résultat nul alors qu'il devait obligatoirement fournir un vainqueur.*

5) *Est considéré comme match remis une rencontre qui, pour une cause quelconque, notamment d'intempéries, n'a pas eu de commencement d'exécution à la date à laquelle il était prévu qu'elle se déroule.*

REOUVERTURE DE DOSSIERS

N°136 : NOYAREY / AJAT VILLENEUVE – SENIORS – 3^{ème} DIVISION – POULE A – MATCH DU 11/12/2016.

Dossier ouvert pour match non joué.

Considérant le courrier de l'arbitre officiel de la rencontre.

Considérant que le club de NOYAREY n'a pas transmis son planning de match au district, l'horaire est resté à l'heure officielle.

Considérant l'article 23 – FORFAIT ; Considérant que l'équipe de NOYAREY ne s'est pas présentée au coup d'envoi de la rencontre.

Considérant le courrier officiel de club de NOYAREY adressé à la commission sportive le samedi 17 septembre à 14:50:24, « Pouvez-vous modifier l'horaire de toutes les rencontres à domicile à 13 h pour l'équipe de NOYAREY FC 2, évoluant en 3^{ème} division poule B, car notre équipe fanion évolue aux mêmes dates à domicile à 15 h 00 ».

Par ce motif, la CR donne match perdu par FORFAIT au club de NOYAREY, (0 point, 0 but), AJAT VILLENEUVE (quatre points, trois buts).

Par ce motif, la C.R. dit que le match est à jouer à une date fixée par la commission sportive.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°145 : THODURE 2 / FORMAFOOT B.V. 2 – SENIORS – 4^{ème} DIVISION – POULE C – MATCH DU 18/12/2016.

Considérant le courrier officiel du club de l'US THODURE du 27/12/2016.

Considérant le courrier officiel du club de FORMAFOOT B.V. du 22/12/2016.

Par ce motif, la CR donne match à jouer à une date à fixer par la commission sportive.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

DECISIONS

N°138 : RCA FUTSAL / MARTINEROIS – FUTSAL – EXCELLENCE – MATCH DU 11/12/2016.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'après-match du club de RCA FUTSAL pour la dire recevable : (Licence joueur)

Après vérification auprès du fichier de la LRAF, il s'avère que le joueur FOURNIER Clément : demande de licence saisie le 5/12/2016, enregistrée le 5/12/2016, qualifié le 10/12/2016 était qualifié à la date de la rencontre.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de RCA FUTSAL pour la dire recevable : Joueurs brulés.

2^{ème} partie :

Après vérification de la feuille du dernier match de l'équipe supérieure du club de MARTINEROIS évoluant en HONNEUR LIGUE.

Il s'avère que ce club n'a pas respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

La dernière rencontre officielle de l'équipe MARTINEROIS 1 contre MOULIN A VENT a eu lieu le 09/12/2016

Considérant que sur cette feuille de match figure le nom des joueurs :

FERRUCCI Maxime : licence n° 2558632582

SAHINOVIC Sabahudin : licence n° 2578634127

TOURE Kevin : licence 2528712532

RAMI Houcem : licence n° 2543355004.

Par ce motif la CR donne match perdu par pénalité au club de MARTINEROIS pour en reporter le bénéfice au club de RCA FUTSAL.



Le club de RCA FUTSAL est crédité des frais de dossier.

Le club de MARTINEROIS est débité des frais de dossier.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°147 : CREYS MORESTEL / OLYMPIQUE NORD-DAUPHINE – SENIORS – 1^{ère} DIVISION – POULE C – MATCH DU 18/12/2016.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de OLYMPIQUE NORD-DAUPHINE, pour la dire recevable. Joueurs brulés.

2^{ème} partie :

Après vérification de la feuille du dernier match de l'équipe supérieure du club de CREYS MORESTEL, il s'avère que ce club a bien respecté les dispositions de l'article 22 des règlements Sportifs du District.

La dernière rencontre officielle contre MARTINEROIS a eu lieu le 11/12/2016.

Considérant que sur la feuille de match de cette rencontre, ne figure aucun des joueurs ayant évolué lors du match.

Par ce motif la C.R. rejette la réserve d'avant match comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°148 : FARAMANS 2 / CHEYSSIEU 2 – SENIORS – COUPE LUCIEN GROS BALTHAZARD – TOUR DE CADRAGE – MATCH DU 18/12/2016.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de FARAMANS pour la dire recevable : Joueurs brulés.

2^{ème} partie :

Après vérification de la feuille du dernier match de l'équipe supérieure du club de CHEYSSIEU évoluant en 2^{ème} DIVISION, POULE D.

Il s'avère que ce club n'a pas respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

La dernière rencontre officielle de l'équipe CHEYSSIEU 1 contre THODURE a eu lieu le 11/12/2016.

Considérant que sur cette feuille de match figure le nom des joueurs :

DUTOUR Arnaud : licence n° 2529400577

PAILLOT Mickaël : licence n° 2558618185

BOUDRA William : licence n° 2543471574

Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité au club de CHEYSSIEU pour en reporter le bénéfice au club de FARAMANS.

FARAMANS 2 qualifié pour le tour suivant.

Le club de FARAMANS est crédité des frais de dossier.

Le club de CHEYSSIEU est débité des frais de dossier.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°149 : ISLE D'ABEAU FUTSAL / RCA FUTSAL – COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL – 4^{ème} TOUR - MATCH DU 18/12/2016.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'après-match du club de RCA FUTASL pour la dire recevable :

doubles licences.

Considérant que l'équipe de RCA FUTSAL évolue en EXCELLENCE, niveau A et n'a droit qu'à 4 (quatre) joueurs « double licence ».

Considérant que l'équipe ISLE D'ABEAU FUTSAL évolue en PROMOTION EXCELLENCE, niveau B et bénéficie d'un nombre illimité de joueurs « double licence ».

Considérant que le club de L'ISLE D'ABEAU FUTSAL a respecté l'art. 26-3 de R.G.

Par ce motif, la CR rejette la réserve d'après-match du club de RCA FUTSAL et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

MATCHS NON JOUES ou ARRETES

N°152 : UNIFOOT / C.V.L. 38 – U13 – 2^{ème} DIVISION – POULE M – MATCH DU 10/12/2016.

Dossier ouvert pour match arrêté.

Considérant le rapport du club de CVL38, précisant l'arrêt du match pour cause de blessure à la 45^{ème} minute.

Par ce motif, la CR donne match à rejouer à une date à fixer par la commission sportive.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°151 : SUSVILLE MATHEYSINE / GRESIVAUDAN A.S. 2 – SENIORS – 4^{ème} DIVISION – POULE A – MATCH DU 18/12/2016.

Dossier ouvert pour match non joué.

Considérant que l'équipe GRESIVAUDAN A.S. 2 a disputé une rencontre du challenge Augustin DOMINGUEZ le dimanche 18 décembre 2016.

Considérant que la commission sportive avait également programmé une rencontre de championnat 4^{ème} DIVISION, poule A, ce même dimanche.

Par ce motif, la CR donne match à jouer à une date à fixer par la commission sportive.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

PRESIDENT

Jean Marc BOULORD

06 31 65 96 77



COMMISSION SPORTIVE

RÉUNION DU MARDI 10/01/2017

Présents : L. Mazzoleni /G.Bouat/ B.Buosi / D. Guillard / D. Marchal / C. Maugiron

Excusé(s) : F. Agaci/ J. Chambard / A. Brault

Absent: M .Hesni

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

UTILISATION DE FOOTCLUBS POUR LES HORAIRES ET PLANNING

Un certain nombre de demandes de club formulées sur footclubs sont à ce jour sans réponse du club adverse. La commission encourage vivement les clubs à consulter leur messagerie et de répondre. Clubs concernés : St Paul de Varces, Gpt Fure Isère, Faramans, Lauzes, Mistral, Gpt Sud Dauphiné, GF 38, Ent Grésivaudan 2F, Estrablin, St Georges de Commiers Martinérois, Vallée du Guiers, Chatte, Charvieu,Formafoot BV, Reventin, Thodure et Echirolles

U10 U10/U11 U 11

Reprise des plateaux le 11 Février

Vous êtes priés de faire part de vos demandes (changement d'U10 en U11 inscription ou suppression d'équipes etc...) **IMPÉRATIVEMENT pour le 12 Janvier 2017**

C.MAUGIRON 07 77 20 71 86

U13

2eme Division M : match à rejouer le 18/02/2017 UNIFOOT / CVL38 2

Challenge Festival National : 3° Tour Ce tour se dispute en futsal le 28, 29 janvier et le 4 et 5 Février

Les clubs trouveront dans le tableau ci-dessous le planning des 48 rencontres avec l'horaire et le gymnase ou ils disputeront leur rencontre

GYMNASE	LIEU	CLUB SUPPORT	DATE	MATCH
PLATEAU SPORTIF DU CUBE	BERNIN	CROLLES	28/01/	13H30 : CROLLES 2 / VALLEE LA GRESSE 2 14H30 : GF 38 1 / EYBENS 3 15H30 : CROLLES 1 / MANIVAL 1
GYMNASE SAINT HUBERT	ISLE D'ABEAU	ISLE D'ABEAU FUTSAL	28/01/	11H00 : BOURGOIN 3 / COTE ST ANDRE 1 12H00 : NIVOLAS 1 / VEZERONCE HUERT 1 13H00 : LAUZES / St ANDRE LE GAZ 14H00 : MOS 3 RIVIERES 2 / BOURBRE 1 15H00 : DOLOMIEU / BARMES NI 1 16H00 : MOS 3 RIVIERES 1 / TOUR ST CLAIR 1 17H00 : BOURGOIN 1 / SEREZIN 1

HALL CLEMENCEAU	GRENOBLE	FC 2A	28/01/	17H30 : GF 38 2 / JARRIE 18H30 : ASIEG / GF 38 3
GYMNASE SAINT HUBERT	ISLE D'ABEAU	ISLE D'ABEAU FUTSAL	29/01/	10H30 : BEAUREPAIRE / UNIFOOT 11H30 : CHARVIEU 2 / ARTAS CHARANTONNAY 1 12H30 : FORMAFOOT BV / LA MURETTE 4 14H00 : FARAMANS / CHABONS 15H00 : SURE / CHIRENS 16H00 : CHATTE / RO-CLAIX 17H00 : ECBF / VINAY
GYMNASE AVENUE DE NOYER	DOMARIN	DOMARIN	29/01/	13H00 : DOMARIN 2 / ISLE D'ABEAU 1 14H00 : BOURGOIN 2 / VALLEE DU GUIERS 1 15H00 : CHARVIEU 1 / VALLEE BLEUE 16H00 : DOMARIN 1 / COTE ST ANDRE 2
HALL CLEMENCEAU	GRENOBLE	FC 2A	29/01/	17H00: BAJATIERE / GIERES 1 18H00 : FC 2A 1 / SEYSSINET 3
GYMNASE ALBERT PELLET	BEAUVOIR DE MARC	BEAUVOIR	04/02/	14H00 : BEAUVOIR / REVENTIN 15H00 : CVL 38 1 / ESTRABLIN 16H00 : GPT ISERE RHODANIENNE/ BOURGOIN 4 17H00 : OL NORD DAUHINE / NIVOLAS 2
GYMNASE A. BERGES SALLE VERCORS	SEYSSINET	SEYSSINET	04/02/	9H30 : SEYSSINET 2 / CROLLES 3 10H30: SASSENAGE 2 / GPT FURE ISERE 11H30: N.D. DE MESSAGE / VOREPPE 13H00: SUD ISERE 1 / LA MURETTE 3 14H00: SASSENAGE 1 / 2 ROCHERS 15H00: SEYSSINS 1 / IZEAUX 16H00: CLAIX 1 / ECHIROLLES 1 17H00 : SEYSSINET 1 / USVO 1
GYMNASE DU BRESSON	LE TOUVET	TOUVET TERRASSE	05/02/	10H00 : PAYS ALLEVARD / MANIVAL 2 11H00 : GRESIVAUDAN / MARTINEROIS 1 12H00 : ST MARTIN URIAGE / VALLEE GRESSE 1 13H00 : ECHIROLLES 3 / EYBENS 2 14H00 : ECHIROLLES 2 / EYBENS 1 15H00 : RACHAIS / VERSOUD 16H00 : ECHIROLLES 4 / ST PAUL DE VARCES
GYMNASE SAINT HUBERT	ISLE D'ABEAU	ISLE D'ABEAU FUTSAL	05/02/	9H : LCA FOOT 1 / GPT SUD DAUPHINE 1 10H : GPT SUD DAUPHINE 2 / LA MURETTE 1 11H : LA MURETTE 2 / ST GEOIRE VALDAINE 12H : VAREZE / CREYS MORESTEL

Précisions concernant ce tableau : Les clubs doivent prévoir d'être présents sur site au minimum 45 minutes avant

la rencontre. La feuille de match à remplir sera mise alors à leur disposition par le responsable du district présent à ce plateau. Les résultats ne seront pas à saisir par les clubs. Ceci sera effectué directement par un responsable de la commission

Sont appliquées obligatoirement les règles du futsal, lesquelles seront communiquées par mail à l'ensemble des clubs participants. Il est précisé que chaque équipe peut inscrire jusqu'à 11 joueurs et donc avoir un maximum de 6 remplaçants. Rappel durée des rencontres : 2 x 20 minutes

Autre précision : Sur le site internet les gymnases de la Halle Clémenceau, Crolles- Bernin, Beauvoir et Domarin n'ont pu être renseignés. Merci de bien prendre en compte les infos de ce tableau

U15 A 8

Composition des poules : Pour la poule **A** en attente de la confirmation de Martinerois 3 et pour la poule **B** en attente de confirmation de Vézeronce Huet.

Poule A : GRESIVAUDAN 2/ MANIVAL 4/ BAJATIERE/SURE 2/ FC2A 3/ CHIRENS 2

Poule B : FARAMANS/ BARMES NORD ISERE 3/ DOLOMIEU 2/VALLEE BLEUE 2/ CESSIEU 2/ GR ISERE RHODANIENNE 3

La 1^o journée du championnat sera le 11/03/2017

Le tirage de la coupe est consultable sur le site. 1^o tour le 11/02/2017

Responsable : DAN MARCHAL Tél: 0624792638

U17

Rappel : CROLLES suite à une suspension de terrain concernant le match de la journée 12 du 11/02/17 :

Crolles / Seyssinet, il est demandé au club de Crolles de nous communiquer le lieu de la rencontre pour le 17/01/17

Responsable : BUOSI Bernard 06/74/25/85/94

U19

Rappel : EYBENS 2 suite à une décision de la commission de discipline vous avez votre terrain suspendu pour deux matchs à partir de ce jour cela concerne les matchs ci-dessous :

Journée 13 du 11/03/17 Eybens 2 / Seyssinet et journée 15 du 25/03/17 Eybens2 / La cote St André

Merci de nous communiquer le lieu des rencontres pour le 24/01/17

1^{er} Division Poule A Journée 1 du 24/09 Belledonne Grésivaudan / Manival 2 est reprogrammé au 04/03/17

Responsable : BUOSI. Bernard 06/74/25/85/94

SENIORS

Tirage au sort des 4 coupes :

Ce tirage au sort s'effectuera le vendredi 3 Février à 19H00 au siège du district. La commission invite les clubs qualifiés à être représentés à cette manifestation.

Courrier de Brézins : le président de la commission reste à votre disposition pour de plus amples informations.

Courrier de Varèze pour le match de Challenge : inversion conformément au règlement vu les 2 divisions d'écart.

3^o Division A : Suite à la réouverture du dossier par la commission des règlements, la commission décide de fixer la rencontre Noyarey 2/ Villeneuve 2 au 05/02/2017

4^o Division A : Susville / Grésivaudan 2 est inversé et se jouera le 29/01/2017

COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 10 JANVIER 2017

FORMATION CFF4 PROJET SPORTIF – EDUCATIF LES 19 ET 20 JANVIER 2017

Lieu : Sassenage

Liste des inscrits :

AUGROS	Clovis	U.S. JARRIE CHAMP
BARDET	Remi	U.S. JARRIE CHAMP
BENAOUN	Noureddine	F.C.CHARVIEU-CHAVAGNEUX
BENGRIBA	Selim	GRENOBLE FOOT 38
BEQUIE	David	E.S. D'IZEAUX
BERNACHOT	Sylvain	U.S. CORBELIN
BISERTA	Romain	MOIRANS FC
BODECHER	Stéphane	U.S. CORBELIN
BOUCHELAGHEM	Boubekeur	GRENOBLE FOOT 38
BOURGUIGNON	Nathan	M.O.S. 3 RIVIERES F.C.
CLAER	Jean Michel	F.C. BALMES NORD ISERE
DAVREUX	Thibaut	U.S. JARRIE CHAMP
DEGAS	Cyril	GIERES
DEGHIA	Hacene	VALLEE DU GUIERS
DJEBBOUR	David	GRENOBLE FOOT 38
GILLIN	Jérôme	U.S. LA MURETTE
GODEL	Sébastien	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
GONZALES	Philippe	U.S. LA MURETTE
KHOUADRA	Anis	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
LAVOREL	Frederick	O. ST MARCELLIN
MAHROUG	Zakaria	GRENOBLE FOOT 38
MERICHE	Fouzi	GRENOBLE FOOT 38
MICCOLI	Francois	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
PERRIER	Remi	L.C.A. FOOT 38
PICOT	Nathan	DIF
RENVOIZE	Cyril	OPCA
VALERO	Anthony	SURIEUX ECHIROLLES
ZAIDI	Rabah	A.S. CHAVANAY
ZEBBAR	Younes	VIE ET PARTAGE

LES BONS DE FORMATIONS

Nous informons les clubs que les bons de formations pour cette saison seront acceptés jusqu'au dernier jour de la formation concernée. Au-delà, le District ne pourra plus vous les déduire de vos formations



FORMATION CFF3 DU 20 AU 23 FEVRIER 2017

Liste des inscrits :

Nom	Prénom	Club d'inscription
AVELINE	Nicolas	F.C. CROLLES BERNIN
BENARIEB	Bilal	A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE
BERBER	Alisan	ISLE D'ABEAU F.C.
BERNARD	Kelly	VALLEE DU GUIERS F.C.
BOUABID	Yenessi	A.S. SURIEUX ECHIROLLES
BOUKHELIFA	Nordine	A.S. DE FONTAINE
BOURGUIGNON	Nathan	M.O.S. 3 RIVIERES F.C.
CHAVANT	Richard	F.C. COTE SAINT ANDRE
CHIROUGE	Jonathan	ST SIMEON DE BRESSIEUX SP.
COLOMBANI	Thibault	NOYAREY F.C.
COTTON	Anthony	A.S. .SEREZIN DE LA TOUR
DAVREUX	Thibaut	U.S. JARRIE CHAMP
DJOUAHRA	Yanis	C.S. NIVOLAS VERMELLE
FERNANDES	Yoann	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
FERREIRA	Robert	A.S.F. PORTUGAIS
GIRERD	Sébastien	VALLEE DU GUIERS F.C.
HURTIER	Benoit	M.O.S. 3 RIVIERES F.C.
JENESTIER	Mickaël	F.C. LA TOUR ST CLAIR
KHOUADRA	Anis	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
LE GALL	Guillaume	F.C. SUD ISERE
MAILLER	Anthony	F.C. BALMES NORD ISERE
MAISSA	Fred	A.S. SURIEUX ECHIROLLES
MILERON	Florent	F.C. ALLOBROGES ASAFIA
MONON	Nicolas	U.S. JARRIE CHAMP
M'RAIHI	Riyad	A.S. SURIEUX ECHIROLLES
NEVEU	Morgan	F.C. VEUROIS
PASCAUD	Ludovic	A.S. .SEREZIN DE LA TOUR
PASCAUD	Frederic	A.S. .SEREZIN DE LA TOUR
POLICAND	Christophe	C.S. VOREPPE
RAVIX	Arnaud	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
RENVOIZE	Cyril	OPCA
TAFERE	Karim	F.C. ALLOBROGES ASAFIA
TEDESCHI	Jonathan	ST. CHABONNAIS
YALOS	Jean	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB
YESSO	Herman	F.C. LA TOUR ST CLAIR

FORMATION GARDIEN DE BUT MODULE 1

La Formation Gardien de But Module 1 est programmée les 10 et 11 avril 2017 à Sassenage.

L'inscription est ouverte en ligne.

OBJECTIFS

Encadrer des jeunes dans le cadre de l'entraînement des gardiens de but.

PUBLIC CONCERNE

Licencié de la Fédération Française de Football

PRE-REQUIS

Etre licencié(e) FFF

Etre âgé de 16 ans et plus

PROGRAMME

L'éducateur, le public et le jeu

Identifier l'activité du gardien dans le jeu

Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté

L'éducateur et l'entraînement

Maîtriser les différentes parties d'une séance (jeu, situation et exercice) et adapter ses interventions pédagogiques en fonction de la partie dans laquelle l'éducateur se trouve.

Présenter la démarche générale d'enseignement partant du jeu pour aller vers le gardien et retourner au jeu.

L'éducateur en situation

Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés

Maîtriser la démarche pédagogique

Maîtriser les méthodes pédagogiques inhérentes à chaque procédé d'entraînement

L'éducateur et l'accompagnement

Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des gardiens durant l'entraînement et le match

Connaître l'organisation des pratiques et proposer un coaching du gardien adapté

EXPOSITION « SPORT ATTITUDE »

Dans le cadre de l'observatoire départemental du « mieux vivre ensemble au sein du club sportif » et sa collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité Départemental Olympique et Sportif, d'autres comités départementaux partenaires comme le Basket et le Rugby, le District de l'Isère de Football dispose d'une exposition « Sport Attitude » qu'il met à disposition du public afin d'être valorisée.

Celle-ci est composée de 8 panneaux d'affichages d'une dimension de 200x80 installés sur une structure portative avec base en fer.

Les panneaux sont regroupés par thèmes en lien avec la « Sport Attitude » à adopter pour le sportif et pour les parents dans leur rapport au club, les droits et les devoirs à respecter, mais aussi les lois dans le sport à connaître et qui peuvent être appliquées au sein du club.

Autres outils mis à la disposition de l'emprunteur :

- 1 Guide d'utilisation
- 8 fiches au format A3

Informations, caution et réservation :

Auprès de David CAZANOVE au 06.28.42.39.51. ou david.cazanove@isere.fff.fr

Ou auprès de Nathan PICOT au 06.37.36.24.19 ou nathan.picot@yahoo.fr



AMICALE DES EDUCATEURS

*Le président,
Le comité-directeur,
De l'amicale des éducateurs du district
de l'Isère de football,
Vous présentent, ainsi qu'à votre famille
Ses meilleurs vœux pour 2017.
Espérant vous rencontrer afin d'échanger
autour de notre passion commune le football.
Bien amicalement.*



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU MARDI 10 JANVIER 2017

Président : CHASSIGNEU GUY

Membres Commission : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN
TOUILLON JEAN -FRANCOIS

Infos Commission Saison 2016/2017 : Vous pouvez joindre la commission
Le lundi de 10h à 11h30. Tél : 04 76 26 82 95

Courriers : Destinés à la CDTIS sont à adresser à : terrains@isere.fff.fr

La CDTIS VOUS PRESENTE SES MEILLEURES VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

CLASSEMENT INSTALLATION SPORTIVE :

- + **FONTAINE** – Stade Maurice THOREZ 2 – NNI 381690102
Niveau Foot A11SYE jusqu'au 10/12/2023
- + **LE VERSOUD** – Stade Philippe AGUD – NNI 385380101
Installation classée en niveau 5SYE jusqu'au 12/04/2021
- + **L'ISLE D'ABEAU** – Stade des COLLONGES 1 – NNI 381930101
Installation classée en niveau 5SYE jusqu'au 11/09/2021
En attente d'un Arrête d'Ouverture au public avant le 31/03/2017
- + **SEYSSINS** – stade Jean BEAUVALLET 1 – NNI 384860101
Installation classée en niveau FOOT ASYE provisoire jusqu'au 17/03/2017
En attente de la réception des tests in-situ avant le 17/03/2017
- + **ST JEAN de SOUDAIN** – Stade GERIFONDIERE 1 – NNI 384010101
Niveau 5 jusqu'au 26/0/2026

CLASSEMENT ECLAIRAGE :

- + **BOURGOIN JALLIEU** – Stade de CHANTEREINE 1 – NNI 380530101
EMH 245 lux – CU 0.77 – Emini/Emaxi 0.51
Installation classée en niveau E4 jusqu'au 15/11/2017
- + **CREYS MEPIEU** – Complexe Sportif BRACON 1 – NNI 381390101
EMH 214lux – CU 0.79 – Emini/Emaxi 0.58
Installation classée en niveau E4 jusqu'au 21/10/2017
- + **CREYS MEPIEU** – Complexe Sportif BRACON 2 – NNI 381390102
EMH 251 lux – CU 0.76 – Emini/Emaxi 0.51
Installation classée en niveau E4 jusqu'au 2/11/2017
- + **ECLOSE BADINIERES** – Stade Intercommunal – NNI 381520101 – Niveau E5
EMH 152lux – CU 0.73 – Emini/Emaxi 0.48
- + **LA MURE** – Stade Maurice LIRA – NNI 382690101 – Niveau E5
EMH 245lux – CU 0.74 – Emini/Emaxi 0.60
- + **LE VERSOUD** – Stade Philippe AGUD – NNI 385380101 – Niveau E5
EMH 152lux – CU 0.72 – Emini/Emaxi 0.55
- + **ST ISMIER** – Stade François Régis BERIOT – NNI - Niveau E5
EMH 151lux – CU 0.72 – Emini/Emaxi 0.46
- + **VILLEFONTAINE** – Stade de la PRAIRIE – NNI 385530101 – Niveau E5
212lux – CU 0.72 – Emini/Emaxi 0.50

COURRIERS ENVOYÉS :

- **LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES :**
Confirmation éclairage : IZEAUX – CHIRENS
- **MAIRIES :** DOMENE - EYBENS - FONTAINE – GRENOBLE - GUA – PIERRE CHATEL - ST GEORGES D'ESPERANCHE - ST MARTIN D'HERES – VEZERONCE
- **CLUBS:** ASJF DOMENE - OC EYBENS – OLYMIQUE NORD DAUPHINE – ST LATTIER – TENCIN (1.2.3 Bouge) US RO-CLAIX - RIVES – VALLEE GRESSE – VEZERONCE – FC VOIRON MOIRANS

COURRIER REÇU :

Mairie de ST ANDRE LE GAZ

FAFA

Présents : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

Pour cette **saison 2016- 2017**, la **Ligue AUVERGNE RHONE ALPES** dispose d'une enveloppe de 583000 euros pour les dossiers infrastructures. En conséquence l'enveloppe du District de l'ISERE s'élève à 89775 euros.

La Ligue a retransmis aux Districts les dossiers « **HORIZON BLEU2016** » restés en attente à la Ligue.

Pour le District de l'ISERE (6dossiers), où après vérification auprès des porteurs de projets que seulement 4 dossiers étaient toujours d'actualité.

Les 2 autres dossiers étant reportés sur la prochaine enveloppe de subvention 2017/2018.

Suite à cela, un courrier a été effectué à chacun des quatre porteurs de projets restants, en leur demandant de corriger le plan de financement tenant compte de la nouvelle subvention fixée pour chacun des projets.

Une date de retour pour les 4 dossiers ci-dessous a été fixée pour le **25 janvier 2017**.

N°	Porteur du Projet	Travaux	Eligible
24	Mairie AOSTE	3/5/7/8	33850€
23	Mairie ST GENIX sur GUIERS	7	33850€
9	Mairie ST VERAND	3	19000€
41	Club ASL ST CASSIEN	6	3075€

En conséquence plus aucun dossier de subvention ne pourra être retenu pour la saison 2016/2017.